

Motion finale de la CA du SNCS (12 septembre 2008)

La CA de ce vendredi 12 septembre 2008 se place dans le contexte d'attaques répétées du gouvernement (et qui se place dans un dogme qui s'applique également dans les autres pays) contre les formes d'organisation et de protection collectives. L'ensemble des sociétés sont attaquées par des mesures qui prônent le chacun pour soi, c'est à dire la domination des plus forts. Les mêmes logiques sont appliquées dans le secteur de la recherche et de l'enseignement supérieur. "Pacte pour la recherche" ou LRU, chaque nouvelle loi ou décret réduit les possibilités d'organisation autonome, collective, intelligente avec l'ambition de mettre la recherche au service des intérêts économiques.

La CA réaffirme que le syndicat doit participer au côté des autres acteurs représentatifs et associations, contre ces attaques gouvernementales.

Dans l'actualité de ce septembre 2008, la CA retient les éléments suivants.

- Budgets 2009

Le gouvernement prétend donner une priorité à la recherche. Pourtant l'analyse des chiffres démontre le contraire. Déjà à la traîne, elle diminue son effort tant au regard du PIB comme dans son effort public, inflation déduite. En outre, les financements d'état sont graduellement transférés des organismes vers les entreprises par le crédit-impôt-recherche, vers des structures du type ANR. L'effet est la disparition de capacités à mener une recherche libre et de long terme et la dégradation des conditions de travail, précarité, etc. Ces orientations budgétaires calamiteuses se doubleraient en 2009 de suppressions de postes sans précédent : 450 emplois de moins dans les universités et le même nombre dans les organismes. Au CNRS la saignée serait d'autant plus grande qu'une partie des postes restant serait utilisée pour les "chaires CNRS" des CDD et CDI.

La CA mandate le BN pour continuer à dénoncer la faiblesse des budgets de la recherche publique et exiger le transfert des financements publics "sur projets" (ANR et autres), aux organismes de recherche et aux Universités. Comme en 2004 l'accent doit être mis sur le refus des suppressions de postes et de la précarité. Des actions concrètes à destination des précaires doivent être mises en œuvre.

- Statuts, carrières

Les discours gouvernementaux sur la nécessaire revalorisation des salaires des chercheurs sous la forme d'un chantage (des primes si vous acceptez les réformes) sont scandaleux. Les métiers de la recherche doivent être revalorisés globalement ; aucun mécanisme de prime, encore moins soumis à une autorité hiérarchique, n'est acceptable ; les statuts nationaux de tous les personnels doivent être maintenus ; les statuts de chercheur temps plein maintenus ; le recrutement jeune (au plus 6 ans d'expérience de la recherche après le Master) majoritaire garanti. Excepté quelques éléments de bon sens comme la reconstitution de carrière intégrale lors de l'embauche, les rapports Schwartz et Hofmann sur lesquels le ministère compte se baser sont inacceptables, nous dénonçons leur utilisation.

Sachant que les seuls documents officiellement pris en compte (rapports Hofmann et Schwartz) sont jugés inadmissibles et sachant qu'il n'y a eu négociation d'aucune sorte avec le ministère, la CA appelle à une manifestation au ministère et actions en région le 18 septembre lors de la journée de restitution des décisions par la ministre. La délégation du syndicat doit à cette occasion, dénoncer les façons de faire du ministère et par une déclaration intersyndicale dénoncer les orientations contenues dans les rapports Hofmann et Schwartz ainsi que les baisses de crédits et de postes.

Elle mandate le BN pour mobiliser les personnels contre la casse annoncée des statuts, contre ces mécanismes de primes destructeurs pour les collectifs de recherche, contre les formes de soumission hiérarchique, pour la résorption de la précarité, pour la revalorisation des traitements de tous les personnels et l'amélioration de leurs possibilités de carrière.

- Les Instituts du CNRS et réorganisation des organismes

Le gouvernement a peut-être reculé temporairement sur le démantèlement complet du CNRS, il n'a pas reculé sur l'espoir de contrôler les scientifiques, organismes et universités confondus. Le limogeage de M-F. Courel de la direction du département SHS, alors même qu'elle entamait les discussions préalables à une organisation de l'institut SHS, en est une illustration criante.

Les contours des instituts, leur organisation interne, les missions respectives des fonctions d'opérateur et d'agence sont des questions qui ne peuvent être tranchées sans la communauté.

Dans tous les secteurs apparaissent des menaces de désassociation massives d'unités. Aucune désassociation sans justification scientifique étayée n'est acceptable. En SHS, cela pourrait prendre la tournure d'expulsions de disciplines entières. En SDV, la question d'un institut du CNRS unique interlocuteur des autres organismes ou découpé en 6 sous-instituts autonomes dont 2 partagés avec l'Inserm et un avec l'Inra, n'est pas tranchée au CNRS. La ministre de l'ESR a nommé un comité ad hoc de 9 membres pour le trancher. Dans tous les secteurs, les instituts seraient tentés de se replier sur des laboratoires ou fédérations internes au risque de casser des démarches interdisciplinaires existantes, voire de faire éclater des disciplines sur plusieurs instituts comme dans le cas de l'archéologie. La DPA (direction des partenariats) du CNRS a mis en place un système de notation managérial, quantitatif et inepte des laboratoires, des équipes et des personnes, qui semble prévaloir sur les avis du CN dans la décision de désassociation prises par les départements.

La CA mandate le BN pour exercer les pressions coordonnées nécessaires pour que toutes les disciplines soient préservées au sein du CNRS, qu'aucune ne soit autoritairement mise sous tutelle d'autres organismes aux objectifs distincts, que seuls les avis de l'évaluation par le CN soient décisifs dans la politique scientifique. La CA demande à relancer l'appel au boycott des fiches de caractérisation de la DPA. Il s'appuiera sur l'ensemble des élus pour coordonner des mesures de défense des intérêts des personnels. La réunion des élus du CN le 17 septembre est une occasion pour préparer cela.

- Contre l'autoritarisme, le refus d'expertise pour l'ANR et l'AERES

Dans toutes les décisions gouvernementales, la représentation des personnels par des mécanismes d'élection est systématiquement reniée. Les mécanismes d'évaluation par des pairs légitimes sont remplacés par des mécanismes de nomination où dominent les relations de pouvoir. En résultent des dysfonctionnements graves allant du non retour d'évaluation aux évalués, à l'éviction de domaines de recherche de qualité mais jugés "non stratégiques" sans même qu'une stratégie soit définie. Cette machinerie extrêmement coûteuse en temps (écriture et évaluation des projets), génératrice de comportement mandarinaux d'exploitation de précaires, n'est pas en mesure de répondre à des défis scientifiques qui par définition ne se définissent pas d'en haut. Elle doit donc être stoppée au plus vite.

La CA mandate le BN pour organiser une campagne de refus de participation aux expertises de l'ANR et de l'AERES. Une date de début de cette campagne devra être médiatisée et les conditions de son arrêt définies : reversement des budgets ANR aux organismes, présence d'élus dans toutes les structures d'évaluation quelles qu'elles soient.

- Commissions de stratégie nationale de la recherche

La ministre a aussi annoncé la mise en place d'un exercice de définition d'une stratégie nationale de recherche et d'innovation. Comme nous l'avions annoncé, le Haut conseil de la science et de la technologie (HCST) a été incapable de remplir cette mission. Il ne dispose ni de la logistique, ni de la légitimité sur l'ensemble de champs disciplinaires scientifiques nécessaires pour mener cette tâche à bien. Malgré cela, le gouvernement persiste à ignorer le Comité national de la recherche scientifique qui dispose des outils nécessaires. Le MESR commencera par nommer une dizaine de « grandes personnalités », qui définiront les défis (une vingtaine) à relever, et contrôlera la rédaction de la synthèse. Pour chaque défi, les travaux seront conduits par un groupe de travail restreint, sous la présidence d'une personnalité « reconnue par ses pairs ». Personnalité nommée, car il est bien entendu par les néo-conservateurs que la voie électorale ne désigne pas de telles personnalités ! Les groupes de travail définiront les axes de recherche répondant à chaque défi, sans jamais aborder les aspects financiers et budgétaires. C'est cette stratégie nationale qui sera ensuite déclinée dans les contrats d'objectifs des organismes.

Pour : 18 Contre : 1 Abst. : 2